



MUNICIPALITÉ  
DE SENARCLENS

## AU CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE SENARCLENS

### **Préavis Municipal no 15/2023 relatif à une demande de crédit pour la mise en séparatif du tronçon de la route de l'Etraz Est et d'aménagements routiers**

**Comprend la mise en séparatif des eaux claires et usées, le changement de la conduite d'eau potable et des aménagements routiers de la route de l'Etraz, sur le tronçon fontaine - sortie village direction Cossonay**

**Séance du Conseil Général du 11 décembre 2023**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **1 Préambule**

Durant l'année 2019, nous avons réalisé des travaux de mise en séparatif et de remplacement de la conduite d'eau potable sur le tronçon ouest de la route de l'Etraz.

Notre dernier tronçon d'évacuation des eaux en unitaire se situe sur cette même route depuis notre fontaine communale à proximité du restaurant jusqu'à l'entrée du village côté Cossonay.

Le bureau Mosini & Caviezel SA de Morges, par son ingénieur M. Laurent Camandona a été contacté afin de planifier ces travaux.

#### **2 Type de travaux envisagés**

Les travaux projetés sont les suivants :

- Pose d'une conduite d'eaux claires PVC diamètre 350 mm, sur une longueur d'environ 230 m, ainsi que d'une conduite d'eaux usées PVC diamètre 250 mm, longueur env. 230 m
- Remplacement de la conduite d'eau potable en fonte par une conduite en PE. Remplacement d'une borne hydrante.
- Pose d'un tube de protection pour câble électrique pour l'alimentation de l'éclairage public. Il est projeté de créer un nouvel éclairage public côté nord par des luminaires LED.
- Un nouveau trottoir sera créé côté nord afin de remplacer l'existant peu sécurisé et peu matérialisé.
- Afin de réduire la vitesse des véhicules, il est prévu de mettre en place à l'entrée de la localité deux rétrécissements latéraux. Leurs dimensions permettront de respecter la largeur minimale de la route demandée pour les convois exceptionnels.

Ces travaux devraient être exécutés dans le courant du printemps 2024.

### 3 Coût de l'opération

Le coût total à charge de notre commune selon soumissions s'établit comme suit :

▪ Travaux de génie civil : préparation du chantier, fouilles, pose canalisations EC/EU	CHF 434'500.-
▪ Appareillage eau potable et défense incendie	CHF 126'500.-
▪ Bureau d'ingénieur : Honoraires planification du projet, réalisation et suivi	CHF 64'000.-
Total de l'investissement	<u>CHF 625'000.-</u>

Tous ces prix s'entendent TTC, y compris 10 % de divers et imprévus. Les charges concernant les routes ont été prises en compte dans le budget 2024.

### 4 Aspect financier

Coût total de cet investissement : CHF 625'000.00.

Ces travaux peuvent être financés par la trésorerie courante.

### 5 Conclusion

En conclusion, la municipalité prie le Conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Au vu de ce qui précède, le Conseil Général de Senarclens dans sa séance du 11 décembre 2023.

- Vu le préavis municipal no 15/2023
- Oui le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

#### DECIDE D'ACCORDER A LA MUNICIPALITE

- L'autorisation de faire exécuter les travaux pour la mise en séparatif du tronçon de la route de l'Etraz Est et d'aménagements routiers, comprenant la pose de canalisations d'eaux claires et d'eaux usées distinctes et le changement de la conduite d'eau potable sur le tronçon fontaine - sortie village direction Cossonay
- Un crédit d'investissement de CHF 625'000.00
- De financer cet investissement par la trésorerie courante
- D'amortir cet investissement sur 20 ans

Approuvé par la Municipalité le 27 novembre 2023

Pour la Municipalité

Le Syndic  
Ruedi Plüss

La secrétaire  
Sylvie Pavillard

The seal of the Municipality of Senarclens is circular. It features a central shield with a crown on top. The shield is divided into four quadrants. The text 'MUNICIPALITE' is written in an arc above the shield, and 'DE SENARCLENS' is written in an arc below it. On either side of the shield, there is a small star and the word 'CANTON'.

Municipal responsable : Maurice Chenuz